



Syndicat mixte du
SCOTAM

Syndicat mixte du SCOTAM
Harmony Park - 11, boulevard Solidarité
57070 METZ
Tél.: 03 87 39 87 94
kbahri@metzmetropole.fr



À

Direction de la Citoyenneté
et de la Légalité

La Préfecture de la Moselle
DCTAJ - Bureau du contrôle de légalité
9 place de la Préfecture - BP 71014
57034 METZ Cedex 1

BORDEREAU D'ENVOI

| Désignation des pièces | Nombre | Observations |
|--|--------|-----------------------|
| <i>Délibérations du Bureau du Syndicat mixte du SCOTAM. Mardi 21 mars 2017.</i> Thème : Urbanisme ✗ Point 1 - Avis sur le projet de PLU de la Commune de Fèves, ✗ Point 2 - Avis sur le projet de PLU de la Commune de Chesny. Nombre total d'acte transmis : 2 délibérations. | 2 | Contrôle de légalité. |

Fait à Metz, le 22 15/03/2017

Le Président
du Syndicat mixte du SCOTAM



11 01 02 01 01 01 01 01 01 01 01 01 01 01 01 01 01 01 01 01 01 01

